

Commission Hygiène et Sécurité du 25 juin 2026

La séance est ouverte à 14H15 par Mme RUFFIÉ, Proviseure.

M. ARNAL, Secrétaire général, assure le secrétariat de séance.

4 membres de la CHS sont présents et ont voix délibérative. Il y a aussi deux invités : Mme INVERSIN (Proviseure adjointe) et M. MARESCAL (DDFPT).

1) Règlement de fonctionnement de la CHS

- Les convocations, avec l'ordre du jour déterminé par le chef d'établissement, sont envoyées huit jours à l'avance ; le délai est réduit à un jour en cas d'urgence.
- Les séances ne sont pas publiques.
- Le secrétaire est désigné en début de séance.
- Toute question qui n'a pas été inscrite à l'ordre du jour ne peut être traitée.
- Cependant, le président de séance peut annexer des questions diverses à la demande des participants. Tout membre désirant qu'une question soit traitée par la CHS peut en faire la demande écrite au Chef d'établissement, au moins deux jours ouvrés avant la Commission.
- La parole est distribuée par le président de séance.
- Les votes ont lieu à main levée sauf si un des membres présents souhaite voter à bulletin secret.
- La CHS donne ses avis à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, l'avis est réputé donné.
- Dans un but d'efficacité, la durée souhaitable de la CHS est de deux heures. En aucun cas, la Commission ne pourra durer plus de deux heures et demie.
- Il est de la responsabilité du président de veiller à ce que l'ordre du jour soit épuisé dans ce laps de temps.

Adopté à l'unanimité (4 voix).

2) Bilan annuel des travaux réalisés pour améliorer l'hygiène et la sécurité

M. ROUX, Assistant de prévention du lycée, présente les travaux réalisés :

Travaux de la Région Occitanie :

- Externat, E 203 + E 205 + E 211 : faux plafond et éclairage (travaux de l'Equipe Régionale de Maintenance)
- Internat, I 001 + I 002 + I 003+ I 004 + I 005 + I 006 : faux plafond et éclairage par l'ERM
- Sécurité incendie : remplacement de deux cartes satellites du SSI, remplacement des tubes du réseau aspirant en combles de l'Internat, réparation du défaut de liaison du SSI, remplacement du détecteur de fumée VESDA de l'Internat, remplacement batteries BAES, ajout de ventouses aux portes coupe feu du réfectoire, levée observations électriques 2025
- Ateliers : remplacement de deux pompes de relevage
- Externat : détartrage d'une canalisation d'évacuation des eaux usées

- Restauration : réparation de multiples fuites sur les acrotères du toit

Travaux réalisés ou financés en interne :

- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire : électricité, gaz, ventilation, chaufferies, SSI (système de sécurité incendie), ascenseurs, portails et tourniquets, plateau sportif, dispositif d'ancrage en toiture
- Ateliers, D 10 : mise en peinture complète de la salle et changement de toutes les dalles de faux plafond
- Internat, I 007 : salle entièrement refaite (peinture, trous bouchés, dalles changées, équipée en salle de cours)
- Externat, escalier ascenseur et escalier central : remise en état (crépis et peinture)
- Internat, couloir I 003 : peinture et dalles plafond
- Internat, I 005 et I 006 : peinture des murs
- Réfectoire : peinture de la grille côté plonge (rouille)
- Ateliers – Gymnase : nouvel organigramme des clés avec remplacement de la quasi-totalité des cylindres

3) Programme annuel de prévention 2026-2027

M. ROUX détaille les points suivants :

- Levée des observations des rapports de contrôle obligatoire
- Restauration : reprise de deux terrasses du toit
- Enceinte du lycée : renforcer la sécurisation par le remplacement de l'ensemble des clôtures sauf côté boulevard Joliot Curie
- Externat : pose de faux plafonds en E 213
- Externat et Internat : isolation thermique par l'extérieur
- Internat : réparation des volets roulants défectueux
- Externat : remplacement du chauffage au sol aux 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} étages par des radiateurs
- Internat : restructuration des salles de cours des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} étages
- Dortoirs : rénovation complète
- Entrée : création d'un abri contre la pluie pour les surveillants
- Création de salles de rencontre professeurs-parents
- AT 13 + AT 14 : climatisation

Adopté à l'unanimité (4 voix).

4) Sécurité incendie

M. ROUX précise que depuis septembre 2025, 3 déclenchements d'alarme non planifiés ont été actionnés contre 5 l'année précédente.

Exercices d'évacuation obligatoires réalisés :

- Bâtiment restauration : le 30/09/2025 à 9h25 **temps d'évacuation 3 min 30**
- Bâtiment externat : le 30/09/2025 à 9h20 **temps d'évacuation 4 min 55**
- Bâtiment internat nuit : le 2/10/2025 à 21h15 **temps d'évacuation 3 min 55**
- Bâtiment internat : le 30/09/2025 à 11h25 **temps d'évacuation 3 min 26**
- Bâtiment ateliers : le 1/10/2025 à 11h25 **temps d'évacuation 4 min 33**

Bilan des exercices d'évacuation

Dans l'ensemble, les évacuations se déroulent dans le calme et de manière organisée. Toutefois, plusieurs points de vigilance demeurent :

- **Non-respect des lieux de rassemblement** : certains groupes ne se rendent pas aux emplacements prévus, ce qui entraîne des encombrements à proximité des terrains de sport.

- **Comptage des élèves** : cette étape peut encore être améliorée. Une attention particulière portée à l'appel nominal permettrait de renforcer la fiabilité et la rapidité de la vérification.
- **Application des consignes** : certaines règles ne sont **pas systématiquement respectées par l'ensemble du personnel**, ce qui nuit à l'efficacité globale de l'exercice.
- **Dortoirs** : les élèves ne respectent pas la consigne d'attendre l'AED responsable de leur dortoir avant de se diriger vers le point de rassemblement, ce qui rend l'accompagnement incomplet et désorganisé.

Temps d'évacuation : cette année, des **délais assez longs ont été constatés dans à l'Externat et aux Ateliers**.

La commission pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique a émis un avis favorable à la poursuite du fonctionnement de l'établissement sur les quatre bâtiments (Externat, Internat, Ateliers-Gymnase et Restauration) après avoir procédé au contrôle périodique du lycée le 21/11/2023. Ce résultat a été obtenu grâce à l'excellent travail de préparation et de suivi de l'Assistant de prévention du lycée, M. Samuel ROUX.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine commission de sécurité, prévue fin 2026, Samuel Roux coordonne les actions nécessaires afin de lever l'ensemble des observations formulées par les bureaux de contrôle.

Les travaux et vérifications concernent notamment les domaines suivants : installations électriques, installations gaz, appareils de cuisson, installations de chauffage, sécurité incendie, ascenseurs, plateaux sportifs, extincteurs.

L'objectif de cette démarche est de garantir le maintien en conformité des différents bâtiments avec la réglementation en vigueur applicable aux établissements recevant du public (ERP), d'assurer la sécurité des usagers et du personnel, et de préserver l'autorisation d'ouverture de l'établissement délivrée par l'autorité compétente.

Un suivi régulier des actions correctives est mis en place afin que l'ensemble des observations soit traité avant le passage de la commission de sécurité.

Par ailleurs, M. ROUX a dispensé plusieurs formations internes :

- Les 12 et 15 janvier 2026, une formation à la lutte contre l'incendie, incluant la manipulation des extincteurs et le protocole d'évacuation des dortoirs, a été réalisée au profit de 14 assistants d'éducation (AED).

Le 2 février 2026, une formation sur le système de sécurité incendie (SSI) a été assurée pour deux membres du personnel de la loge.

5) Signalement inscrits sur le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

35 saisies du 19/10/2025 au 23/06/2026 :

- 31 fiches portent sur le climat de travail et le mal-être des personnels faisant suite à la mise en place de nouvelles modalités de gestion des conventions de PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel).
Ce nouveau protocole, défini après plusieurs réunions de concertation entre la direction et les enseignants, reprend des dispositions introduites par un décret qui confie certaines missions complémentaires aux enseignants.
- 2 fiches concernent un conflit entre deux enseignants d'une même équipe pédagogique.
La direction a reçu le personnel visé par le signalement et fait remonter au Rectorat la situation.
- 1 fiche a été rédigée pour des problèmes de comportement d'élèves durant les cours d'EPS.
Une intervention en classe a eu lieu.
- 1 fiche a été saisie pour une nouvelle organisation de travail générant une surcharge d'activité.
Des réunions se sont tenues afin de modifier l'organisation des activités et l'emploi du temps de la personne.

	A	B	C	D	E	F
1	Date de création	Département	Famille de risque	Titre	Date Visé	Etat actuel
2	19/10/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Rapport d'incident suite à agression verbale du Jeudi 25 Septembre 2025	10/11/2025	Traité
3	20/10/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Menaces verbales	10/11/2025	Traité
4	07/11/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Récapitulatif des faits et signalement d'une situation persistante de comportement inapproprié	10/11/2025	Traité
5	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Climat de travail	19/12/2025	Traité
6	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Relations professionnelles détériorées	19/12/2025	Traité
7	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	MAL ÊTRE AU TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX	19/12/2025	Traité
8	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	climat au travail	19/12/2025	Traité
9	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Mal-être des personnels	19/12/2025	Traité
10	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Mal être des personnels	19/12/2025	Traité
11	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Ambiance de travail	19/12/2025	Traité
12	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Risques psychologiques délétères	19/12/2025	Traité
13	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Mal être au travail	19/12/2025	Traité
14	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	mal être au travail	19/12/2025	Traité
15	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Souffrance au travail	19/12/2025	Traité
16	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Risques psychosociaux - Mal être au travail	19/12/2025	Traité
17	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	mal-être à Jules Fil	19/12/2025	Traité
18	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Ambiance de travail	19/12/2025	Traité
19	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux exigences émotionnelles	Atteinte à la santé mentale	19/12/2025	Traité
20	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Climat de travail	19/12/2025	Traité
21	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux exigences de travail	Charge de travail et charge mentale	19/12/2025	Traité
22	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Conditions de travail dégradées	19/12/2025	Traité
23	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Alertes sur le climat au travail et le mal être du personnel enseignant	19/12/2025	Traité
24	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Un "vent mauvais"	19/12/2025	Traité
25	16/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	alerte sur le climat au travail et le mal être du personnel enseignant	19/12/2025	Traité
26	17/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Mal-être au travail	19/12/2025	Traité
27	17/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Risques psycho-sociaux, santé mentale, mal-être au travail	19/12/2025	Traité
28	17/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Mal-être au travail	19/12/2025	Traité
29	17/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	climat établissement	19/12/2025	Traité
30	18/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	RISQUE PSYCHOSOCIAL – STRESS PROFESSIONNEL- PRESSION HIERARCHIQUE	19/12/2025	Traité
31	18/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	Climat de travail	19/12/2025	Traité
32	18/12/2025	Aude - (11)	Liés aux conflits de valeurs	Problématique classe ASP2 et ambiance de travail	06/01/2026	Traité
33	22/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	climat de travail	06/01/2026	Traité
34	22/12/2025	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	climat de travail	06/01/2026	Traité
35	05/01/2026	Aude - (11)	Liés aux rapports sociaux et relations de travail	climat de travail	06/01/2026	Traité
36	12/03/2026	Aude - (11)	Liés aux exigences de travail	organisation du travail générant une surcharge et des risques pour la santé	13/03/2026	Traité

6) Bilan annuel des accidents du travail et maladies professionnelles

Au 17 juin, le lycée enregistrait 8 déclarations d'accident du travail et maladies professionnelles : 3 pour les personnels techniques (contre 13 l'année précédente), 2 pour le personnel enseignant et éducatif et 3 pour les élèves.

Personnel technique :

- **26/01/2025** : un agent, en effectuant l'ouverture de l'établissement, marchait sur le gravier non stable dans la cour entre l'Internat et l'Externat et a senti son genou droit de dérober après qu'il ait claqué : entorse genou droit (15 jours d'arrêt).
- **30/01/2025** : un agent en train de peindre dans l'escalier central de l'Externat a ressenti un blocage au niveau des cervicales et une douleur intense entre les omoplates : névralgie cervico-brachiale droite (39 jours d'arrêt).
- **04/05/2026** : une agente nettoyait les tables du réfectoire quand elle a ressenti une vive douleur à l'arrière de la cuisse droite : tendinopathie (2 jours d'arrêt).

Personnel enseignant et éducatif :

- **19/12/2025** : un enseignant est victime d'un accident de trajet (5 mois d'arrêt de travail)
- **13/03/2026** : un enseignant a trébuché contre un bloc de béton devant la place de parking (10 jours d'arrêt de travail)

Élèves :

- **22/09/2025** : un élève (TMELEC) en cours d'EPS chute vers l'avant à l'arrivée d'une course de 50 mètres : suspicion d'entorse ou de fracture à la cheville gauche

- **06/10/2025** : un élève (1MELEC) en PFMP déplace un échafaudage qui lui tombe dessus : contusion à l'épaule gauche (5 jours d'arrêt)
- **28/05/2026** : une élève (1TSSP3S), en arrivant sur son lieu de stage, rate une marche dans un escalier et percute la porte en verre : contusion à l'épaule droite (2 jours arrêt)

7) Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) du lycée a été mis à jour le 09/04/2026. Il définit les protocoles à appliquer selon les types de risques identifiés : inondation, feu de forêt, séisme, tempête, transport de matières dangereuses et intrusion/attentat.

I) Un exercice de confinement portant sur le risque intrusion/attentat a été organisé le 06 octobre 2025 à 15h 10

Durée de l'exercice : 25 minutes.

Exercice réalisé en présence du major Yannick BATAILLOU officier prévention à la police nationale à Carcassonne.

Observations générales :

- L'exercice a été globalement bien respecté par l'ensemble des personnels et des élèves, notamment en ce qui concerne le maintien du silence dans les salles. Certaines consignes n'ont toutefois pas été appliquées correctement dans quelques espaces, notamment :
 - ❖ Fermeture des portes
 - ❖ Abaissement des volets roulants
 - ❖ Extinction des lumières
 - ❖ Mise en sécurité (se cacher et garder le silence)

Points particuliers :

- 25 lycéens sans réaction dans la cour et sur le terrain de basket-ball
- Le bâtiment ateliers (S24-S18-S15-BTS CIEL-AT2) : Les élèves et les enseignants ne se sont pas suffisamment cachés sans oublier des portes ouvertes ou non verrouillées voire avec des personnes derrière les ouvertures.
- Le réfectoire était non fermé, le personnel restait visible et ne semblait pas concerné depuis l'extérieur car ils ont continué leurs activités pendant l'alerte avec les lumières allumées. Donc sensibiliser les personnels y travaillant quotidiennement.

Points techniques :

Si quelques points restent à lever, la majorité ont été résolus :

- Serrure papillon à installer salle des professeurs.
- Fermeture impossible de l'intérieur pour AT 1 et D10.
- Clé CAME de secours pour le portail (livraison – loge)
- Haut-parleur extérieur (niveau GRETA) à vérifier.
- Pour les mallettes PPMS, qui sont complètes, attention à la péremption du contenu.
- Serrure défectueuse dans la salle S22, qui ne permet pas un verrouillage efficace de l'intérieur.

Mme AIGAT, représentante des parents d'élèves, rappelle que le n° 114 permet de contacter en urgence les secours sans devoir parler.

II) Risque majeur alerte inondation

Le risque inondation a été retenu pour l'exercice le mardi 16 décembre 2025 à 14h40.

Contexte météorologique

- 08h00 : Le département de l'Aude est placé en vigilance orange pluie-inondation.
- Les pluies sont continues toute la journée, les sols saturés et plusieurs cours d'eau montrent une montée préoccupante.
- 14h40 : Météo France émet une alerte rouge pluie-inondation sur l'Aude, particulièrement sur le Carcassonnais.
- La DSDEN demande au lycée d'activer son PPMS Inondation.

❖ Interdictions préfectorales :

- Interdiction de circuler sur le secteur carcassonnais.
- Transports scolaires suspendus.
- Les parents ne doivent pas venir chercher leurs enfants

Décision

À 14h45, la direction déclenche l'alerte PPMS – Mise à l'abri simple pour l'ensemble des élèves et du personnel.

BILAN DE L'EXERCICE

L'exercice de gestion du risque inondation réalisé le mardi 16 décembre 2025 à 14h40 s'est déroulé dans de bonnes conditions.

L'ensemble des personnels et des élèves a réagi de manière adaptée et conforme aux procédures prévues. Les consignes ont été comprises et appliquées, permettant une mise en sécurité efficace des élèves.

La coordination entre les différents intervenants a été satisfaisante, avec une bonne circulation de l'information tout au long de l'exercice.

Aucune difficulté majeure n'a été constatée durant le déroulement de l'exercice. Les objectifs fixés ont été atteints, démontrant la bonne préparation des équipes.

Cet exercice a permis de confirmer l'efficacité de l'organisation mise en place et de renforcer la culture de sécurité de l'établissement.

14H50 : départ de M. MARESCAL

Mme AIGAT, représentante des parents d'élèves, demande comment seront informées les familles pour ne pas venir chercher les enfants au lycée ?

Mme RUFFIÉ, Proviseure, répond qu'en cas d'alerte, le lycée utilisera l'ENT pour envoyer les messages et Pronote pour diffuser les SMS.

Mme AIGAT, représentante des parents d'élèves, précise que le dispositif FR-alert permet de prévenir via les téléphones portables les personnes d'un danger imminent si elles se trouvent dans une zone concernée.

8) Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER)

Prévu par l'article L. 4121-3 du Code du travail : « L'employeur évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail. »

Ce document vise à identifier le niveau des risques qui ne peuvent être évités en croisant la fréquence et la gravité du risque. Il définit ensuite les mesures envisagées pour les limiter au maximum. Il est tenu à la disposition de tous les personnels du lycée.

Le document a été finalisé le 27/05/2019 par l'Assistant de prévention du lycée, M. Samuel ROUX. Sur l'ensemble du lycée, 31 unités de travail c'est-à-dire des zones d'activités similaires ont été définies. Ces évaluations ont été saisies dans le logiciel spécifique mis à disposition par le Rectorat.

M. ROUX a réalisé un travail très important tant dans l'analyse des situations que dans le renseignement de la plateforme informatique.

Le DUER a fait l'objet d'une mise à jour le 23/06/2026.

9) Médecine de prévention/Formation

Les agents techniques du lycée bénéficient de la visite médicale de prévention de façon chronique.

Le responsable de l'entretien général et de la maintenance a suivi une formation d'un jour pour obtenir la certification « Certibiocide ».

L'agente d'accueil a bénéficié de 3 jours de formation sur « La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil ».

Un agent technique a validé son habilitation électrique (non électricien) après 2 jours de formation et deux autres ont recyclé leur habilitation (électricien).

M. ROUX a recyclé son SSIAP 3 (service de sécurité incendie et d'aide aux personnes – niveau chef de service de sécurité incendie) en septembre 2024 lui permettant de former le personnel au SSI et d'être le référent sécurité en cas d'événement organisé par l'établissement dans une grande salle à l'extérieur. De plus, il assurera des formations « Manipulation des extincteurs et SSI » auprès des personnels territoriaux des autres lycées du département.

Le lycée est équipé de trois défibrillateurs automatisés externes (DAE) placés à l'infirmerie, dans le hall de l'Externat à côté de la vie scolaire et au local de reprographie des ateliers.

Mme AIGAT, représentante des parents d'élèves, souhaite connaître le nombre de personnels formés au SST.

Mme RUFFIÉ, Proviseure, explique que le lycée propose en interne des modules de formation initiale (1 session durant cette année scolaire) et de recyclage (deux sessions depuis septembre). De plus, toutes les terminales professionnelles ont été formées ainsi que les 2 MS et 2 ASSP.

10) Divers

- Accessibilité des personnes handicapées

Ce sont la loi n° 2005-105 du 11 février 2005 dite « handicap » et le décret n°2006-555 du 17 mai 2006 qui ont instauré dans le code de la construction et de l'habitation la mise en œuvre du principe d'accessibilité généralisée des établissements recevant du public (ERP). Ils étendent donc la question de l'accessibilité à tous les types de handicap et non plus seulement les personnes à mobilité réduite. L'objectif poursuivi est de permettre à toute personne en situation de handicap d'accéder à tous les bâtiments recevant du public et d'évoluer de manière continue, sans aucune rupture.

Le diagnostic du lycée a été réalisé. La Région a mis en œuvre les travaux nécessaires pour partie. Il s'agit principalement de réaliser les cheminements conformes, les rampes, la signalétique dans les escaliers, un ascenseur aux Ateliers entre la D 10 et la D 01, la mise aux normes des sanitaires. Cette année a permis la finalisation de la signalétique dans l'ensemble du lycée, le

remplacement de portes aux ateliers et à l'Externat, l'installation de bâtons de maréchal et de balises sonores, de bandes podotactiles à l'Internat, le remplacement des tapis à l'Externat et l'Internat.

- Affichage

Les informations relatives à la santé et sécurité sont affichées en salle des professeurs et au vestiaire des agents techniques.

15H05 : départ de Mme INVERSIN.

Visite des locaux : escalier central Externat, salles E 203 et E 213, portes d'entrée de l'Externat, grille dans le réfectoire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H20.